

Révolution hôtelière aux Paccots

L'ouverture du nouvel hôtel Corbetta multiplie par quatre le nombre de nuitées disponibles en Veveysse



SYLVAIN CABROL

Tourisme C'était un serpent de mer de l'actualité veveysanne. Lundi prochain, le nouvel hôtel Corbetta ouvrira ses portes aux Paccots après six ans de travaux. La presse était conviée hier à découvrir cet établissement 4 étoiles flambant neuf, qui comprend 39 chambres, dont cinq suites. Avec ses 78 places, il crée ainsi une offre de 28 470 nuitées-clients supplémentaires par an en Veveysse. Soit une multiplication par quatre de l'offre disponible. Une petite révolution dans cette région caractérisée par une offre hôtelière relativement restreinte. Selon les chiffres de l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT), la Veveysse a enregistré 1264 nuitées durant l'année 2022, pour un taux d'occupation de 13,02%.

Pour Laurent Vuichard, directeur de l'Office du tourisme de ChâtelSaint-Denis - Les Paccots et environs, le nouveau lieu de villégiature ouvre des perspectives inédites pour

le développement touristique local: «Cela donne aux visiteurs qui viennent dans notre région la possibilité de prolonger leur séjour grâce à une offre d'hébergement. Jusqu'ici, nous étions assez limités en termes de nuitées purement hôtelières, avec un seul autre hôtel et une auberge. En dehors de cette infrastructure, on parlait sur une offre bed & breakfast. Et il n'était pas rare que des personnes doivent se rabattre sur Châtel-Saint-Denis pour trouver des chambres disponibles».

Projet de longue haleine

L'aventure commence en 2011, lorsque le propriétaire de l'ancien hôtel-restaurant Corbetta, Yves Gillet, annonce son intention de vendre. C'est alors une page qui se tourne aux Paccots.

L'établissement faisait partie du paysage de la localité montagnarde depuis 1942. Entrepreneur bien connu de la région, Gilbert Coquoz se porte acquéreur du bâtiment. Membre du comité de Région GlâneVeveyse (RGV), l'association récemment dissoute qui gérait à l'époque le développement des deux districts du Sud fribourgeois, le patron de Coquoz Constructions SA reçoit le soutien de Michel Chevalley, le préfet de la Veveyse d'alors.

Dans un premier temps, le concept d'un hôtel entièrement adapté aux personnes handicapées est retenu. Baptisé Le Vital, ce premier projet est cependant resté lettre morte. «L'idée a sans doute fait fuir certains investisseurs», concède Gilbert Coquoz. De ce plan initial, il reste aujourd'hui quatre chambres adaptées à la mobilité réduite, auxquelles il faut ajouter trois chambres qui peuvent être adaptées le cas échéant.

En 2017, au terme d'une recherche de fonds infructueuse, l'entrepreneur de Bossonnens décide de mener seul le projet à son terme. «On a reçu des lettres d'encouragement, mais personne ne s'est engagé financièrement». Au final, ce sont 15 millions de francs que le promoteur a investis dans ce nouvel établissement dont il est, par la force des choses, l'unique propriétaire. «C'est le premier hôtel qu'on a construit de A à Z, c'était un sacré défi».

Un dossier a été déposé afin de bénéficier d'une aide du Fonds d'équipement touristique (FET). «C'est un outil exceptionnel que le canton de Fribourg met à disposition des acteurs du secteur», souligne le gestionnaire de l'hôtel, Stéphane Schlaeppy. «Notre établissement entre dans les critères définis par la loi sur le tourisme (LT) et une décision devrait être rendue en ce sens début mai». Selon les termes de l'article 59 du règlement sur le tourisme (RT), l'hôtel Corbetta peut prétendre à une aide correspondant à 9% de l'investissement de référence. «Reste à savoir ce qui sera exactement pris en compte dans le calcul», précise Stéphane Schlaeppy. «Cela exclut la valeur du terrain et les installations qui ne sont pas directement touristiques, comme les chambres destinées au personnel».

Démarrage en douceur

Directrice générale du nouvel établissement, Annabelle Pauwels surveille attentivement les premiers chiffres des réservations. «L'hôtel sera plein à l'occasion du passage du Tour de Romandie. Mais à vue de nez, nous atteignons un taux d'occupation de l'ordre de 10% pour le mois de mai, là où j'en espérais 20 à 25%». L'objectif, ambitieux, serait d'atteindre un taux comparable au reste du canton, de l'ordre de 40%. Sur ce point, cette fille d'un couple d'hôteliers a bénéficié d'une bonne leçon de patience maternelle: «Ma mère m'a fait valoir qu'il avait bien fallu six mois pour que son établissement atteigne un taux d'occupation viable».

A cet égard, l'équipe de direction concède qu'il faudra parachever sa stratégie de communication. Son site web est encore en construction. Et les travaux d'aménagement, qui se terminent en ce moment, n'ont pas permis la réalisation d'un shooting photo que Stéphane Schlaeppy attend avec impatience: «Pour l'instant, ce sont des images de synthèse qui apparaissent sur les plateformes de réservation en ligne. Or, ce sont les prises de vues réelles qui donneront aux clients la confiance nécessaire pour passer à l'acte d'achat». Le gestionnaire reste confiant et relativise les craintes de sa directrice: «Nous ouvrons en fin de saison. C'est de notoriété publique que le printemps marque la basse saison pour la moyenne montagne. Je ne doute pas que nous trouverons rapidement notre clientèle le moment venu».